

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## ADC CONSEIL/IO2 – Fonds de commerce

**Référence : L015192**

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 25 novembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce

SELARL GUITARD & ASSOCIÉS Maître Gwenaëlle STEPHAN Avocats au Barreau de VANNES 61 Rue Anita Conti Parc Tertiaire de Laroiseau 2 56003 VANNES CEDEX 02.97.54.07.02 Cession de fonds Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 10 novembre 2022, enregistré au Service de la Publication Foncière et de l'Enregistrement de VANNES 1 le 16 novembre 2022, Dossier 2022 00099000, référence 5604P01 2022 A 03588, la Société ADC CONSEIL, SAS au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 33 Rue de Kerbilouet 56610 ARRADON, immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 439 665 472, prise en la personne de sa Présidente, Madame Anne GUERVILLY, nom d'usage GUILLERM, a vendu à la Société IO2, SAS au capital de 8 000 euros, dont le siège social est Pépinière d'Entreprises Pôle d'Activité de Kervidanou 3 29300 MELLAC, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro 513 351 270, prise en la personne de sa Présidente, Madame Anne-Laure NABAT-FLECHER, sa branche d'activité de transactions sur les droits de mouture et de contingent, exploitée 33 Rue de Kerbilouet 56610 ARRADON, moyennant un prix de 90.000 euros s'appliquant en totalité aux éléments incorporels. L'Acquéreur aura la pleine propriété du fonds vendu et sa jouissance à compter du 10 novembre 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, auprès de la SELARL GUITARD & ASSOCIÉS représentée par Maître Gwenaëlle STEPHAN, avocats au Barreau de Vannes, 61 rue Anita Conti – 56000 VANNES, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---